

LIVRET D'ACCUEIL DES FAMILLES

« Je rends visite à une personne détenue »



Centre Détenzione de CHATEAUDUN

sodexo
SERVICES DE QUALITÉ DE VIE

PARTENAIRES ET ASSOCIATIONS



Association Ciel de Beauce : les samedi et dimanche de parloir, des bénévoles accueillent, écoutent et aident les familles et les proches des personnes détenues.

Ils sont présents les weekend et jours fériés de 11h à 15h30.

INFORMATIONS PRATIQUES

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL :

- Samedi et dimanche de 7H45 à 18H00
- Jours fériés

CONTACTS UTILES :

- **Centre détention de CHATEAUDUN :**
- **SPIP (service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) :** 02 37 97 55 00
- **Site internet pour prise de rendez-vous parloirs :**
www.penitentiaire.justice.fr
- **Accueil téléphonique :** N° gratuit à partir d'une ligne depuis la France
0800 022 800
- **Site Internet SODEXO :** <https://accueifamilles.fr/>
- **Association « Ciel de Beauce » :** 06 30 37 31 16

Une boite aux lettres destinée à recevoir le courrier à l'attention du Centre détention ou des personnes détenues se trouve à l'entrée de l'accueil des familles.

LE JOUR DE LA VISITE PENSEZ A VOUS MUNIR :

- **DE VOTRE NUMERO DE PERMIS DE VISITE**
- **DU N° D'ECROU DE LA PERSONNE QUE VOUS VISITEZ**

Cela facilitera vos démarches de réservation de parloirs et toutes vos demandes d'informations.

ACCESSIBILITE

EN VOITURE

- **En voiture** : En provenance de Chartres, prendre la rocade Orléans Tours au troisième rond-point, prendre la 1ere sortie rue du Colonel Parsons.
- En provenance de Tours, prendre la rocade direction Orléans Chartres au deuxième rond-point, prendre la troisième sortie rue du Colonel Parsons.
- En provenance d'Orléans, au rond-point prendre la deuxième sortie du Colonel Parsons.

EN BUS

En bus : De la gare de Châteaudun, prendre le bus de la ville gratuit. Pas d'arrêt au centre de détention mais arrêt le plus proche (environ 10 min à pied) le samedi VILSAIN et le dimanche LIBERTE- Horaires disponibles sur le site:

<http://www.ville-chateaudun.fr>

➔ Au quotidien ➔ Déplacements-et-stationnement ➔ C-bus

OBTENIR UN PERMIS DE VISITE

Vous pouvez adresser votre demande de permis de visite de manière dématérialisé grâce à l'applicatif NED (Numérique en détention) accessible sur le site

www.penitentiaire.justice.fr

Vous y trouverez également la liste des pièces à fournir lors de votre demande.
Si vous effectuez une demande de permis de visite par courrier l'adresse d'envoi est :

Monsieur le Directeur du Centre de Détenion de CHATEAUDUN
31 avenue du colonel PARSONS
28200 CHATEAUDUN

LA GARDE D'ENFANTS

Nous vous proposons un service GRATUIT de garderie au sein de l'accueil des familles.

Nous prenons en charge les enfants de plus de 3 ans, pendant l'attente des parloirs et pendant sa durée s'ils ne rentrent pas dans l'établissement avec vous.

Des animations à thème seront proposés durant la garderie.
Les chargés d'accueil se réservent le droit de refuser les enfants malades.

Durant les temps des parloirs des **samedi et dimanche de 13h à 18h00**. La garde sera assurée par un agent SODEXO pour les enfants de **plus de 3 ans** ne pouvant ou ne voulant accéder au parloir. Il est nécessaire de réserver au préalable pour la garde d'enfant afin de respecter le nombre d'enfant pris en charge

Les enfants de moins de 3 ans ne pourront pas être pris en charge et seront sous l'entièbre responsabilité du parent. .

Pour inscrire un enfant, merci de fournir* :

- une copie de sa pièce d'identité ou du livret de famille
- une photo d'identité



Pour plus d'informations, adressez-vous aux Chargés d'accueil présents au sein de l'accueil des familles

ENVOYER DE L'ARGENT A UNE PERSONNE DETENUE

Les personnes détenues ne pouvant recevoir d'argent liquide, la comptabilité de l'établissement leur ouvre un **compte nominatif** individuel et en gère les entrées et les sorties d'argent.

Vous avez 1 possibilité pour réaliser un versement :

- Par virement bancaire :

DEMARCHE POUR UN ORDRE DE VIREMENT BANCAIRE

1. **Demandez vos ordres de virement** aux chargés d'accueil des familles ou des bénévoles de l'association

2. **Indiquez :**

Nom du bénéficiaire
Nom de l'établissement
Administration pénitentiaire
Régisseur des comptes nominatifs
RIB du régisseur des comptes nominatifs

3. **Complétez** le cadre identifiant

Si **identifiant national** (compte bancaire français) :

Code guichet	Code guichet	Numéro de compte	Clé	Domiciliation
10071	28000	00001000271	47	TPCHARTRES

Si **identifiant international** (compte bancaire étranger) :

IBAN	BIC
FR76-1007-1280-0000-0010-0027-147	TRPUFRP1

4. **Complété la zone de 31 caractères** qui comprendra obligatoirement :

- le numéro d'écrou de la personne détenue+ éventuellement la lettre (+ espace)
- le nom du détenu (+ espace)
- le prénom (dans la limite du nombre de caractères)

Exemple :

9	9	9	9	9	N	D	U	R	A	N	D	J	E	A	N	-	C	H	R	I	S	T	O	P	H	E
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

LA RESERVATION DES PARLOIRS

Jours de parloirs : samedi ou dimanche. Les jours fériés sont des jours supplémentaires ouverts à la réservation.

Nombre de personnes pouvant accéder au parloir : 3 personnes (sous réserve d'inscription).

Nombre de parloirs : 1 fois par week-end samedi ou dimanche

RESERVATION PAR TELEPHONE

■ **0800 022 800** (numéro gratuit)

- Le lundi : **18h30 à 19h30**
- Le mardi : **12h30 à 13h30**
- Le mercredi : **14h à 16h**
- Le jeudi : **10h00 à 12h00**

Munissez-vous du numéro d'écrou de la personne détenue, de votre numéro de permis de visite et d'un calendrier lors de votre appel.

Les rendez-vous doivent être pris au moins 48h à l'avance soit le jeudi à 12h00 pour le weekend qui suit.

RESERVATION PAR LA BORNE (Maison accueil des familles)

Une borne de réservation est à votre disposition à l'accueil familles le week-end.

La borne ferme à 17 heures

LA RESERVATION DES PARLOIRS

RESERVATION PAR INTERNET

- Les modalités de prises de rendez-vous par internet sur le site : www.penitentiaire.justice.fr sont les suivantes :
 - Pour le parloir du samedi, la réservation sera possible jusqu'au mercredi à 12h.
 - Pour les parloirs du dimanche , la réservation sera possible jusqu'au jeudi à 12h.
- Des fascicules explicatifs sont à votre disposition à l'abri des familles .



JOURS ET HORAIRES DES PARLOIRS

Horaires des parloirs - SAMEDI - DIMANCHE - JOURS FERIES

Début de parloir	Fin de parloir
8H45	9H55
10H05	11H15
13H30	14H40
14H50	16H00
16H10	17H20

Le contrôle des visiteurs est effectué 1 heure avant le tour de parloir, pour des raisons de sécurité, un retard de quelques minutes entraînera l'annulation du parloir.

MODALITES APPLICABLES A CHAQUE VISITE

- Vous devez vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité
- Présentez-vous au moins **1 heure avant l'heure du parloir** afin de procéder au contrôle des identités
- Pour un enfant mineur ne possédant pas de carte d'identité, vous devez présenter le livret de famille sur lequel il est inscrit.
- Des casiers sont mis à votre disposition dans l'accueil des familles pour y déposer avant la visite au parloir argent, papiers, clés, tabac, boisson, nourriture, portefeuille, téléphone et tout objet susceptible de sonner en passant sous le portique (Munissez-vous d'un cadenas de 3 cm pour fermer le casier)
- En cas de port de prothèse ou de prise de médicaments, présentez un **certificat médical**
- En cas de perte ou de vol de votre pièce d'identité, vous devrez présenter la déclaration certifiée par le commissariat avec photo.

LA REMISE DE LINGE

Vous avez la possibilité d'apporter du linge propre à la personne détenue et de récupérer son linge sale pendant votre temps parloir, une fois par semaine.

Le linge propre doit être apporté dans un sac mentionnant le nom , le prénom et le numéro d'écrou de la personne. Une liste du linge doit être jointe dans le sac.

Outre les effets vestimentaires, certains articles sont autorisés sur demande. L'agent d'accueil et les bénévoles pourront vous renseigner et vous remettre la liste de linge autorisé pour le Centre de Détention de Châteaudun.

POUR Ecrire

Il est possible d'écrire à une personne détenue. Le courrier devra mentionner ses : nom , prénom , numéro d'écrou, bâtiment d'hébergement et numéro de cellule.



← **Demande de permis de visite dématérialiser**
← **Prise de rendez-vous parloirs**



Site internet Sodexo



← **Information ligne bus Châteaudun**

Centre de Détenion de CHATEAUDUN
Adresse 31 avenue du Colonel PARSONS
28200 CHATEAUDUN



sodexo
SERVICES DE QUALITÉ DE VIE